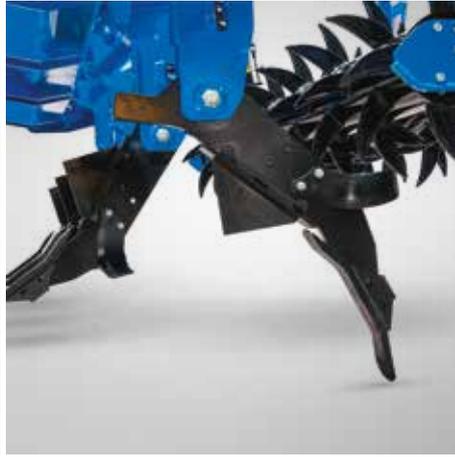


DÉCOMPACTEURS SUM ET SUH





Travail du sol

Les décompacteurs SUM et SUH cassent la semelle de labour et ameublissent le sol jusqu'à respectivement 50 & 55 cm de profondeur, sans mélanger les couches de terre. La configuration de la dent améliore la pénétration dans le sol, alors que le rouleau à pointes facilite l'intégration de la matière organique.

Sécurité sur les dents

Sur tous les modèles, les dents sont équipées de série d'une sécurité à boulon de traction, et en option, selon le modèle, une sécurité hydropneumatique avec reset automatique peut être montée sur les dents pour garantir un fonctionnement sans accrocs en cas d'obstacles non apparents.

Contrôle hydraulique de la profondeur

Le double rouleau à pointes de 220 mm de diamètre, monté en standard, est équipé du réglage hydraulique. Il gère le contrôle de la profondeur, en procédant en même temps au mélange superficiel des résidus et à l'émiettement des mottes pour niveler la surface après le passage des dents.

Gamme	SUM				SUH			
	255 R	307 R	307 RH	409 RH	307 R	409 R	307 RH	409 RH
Modèles								
Largeur de travail (cm)	250	300	300	400	300	400	300	400
Profondeur de travail max. (cm)	50	50	50	50	55	55	55	55
Nbre de corps	5	7	7	9	7	9	7	9
Défecteurs latéraux	○	○	○	○	○	○	○	○
Système de déclenchement	Mécanique	Mécanique	Hydraulique	Hydraulique	Mécanique	Mécanique	Hydraulique	Hydraulique
Taille d'attelage (CAT)	IIIN & III	IIIN & III	IIIN & III	IIIN & III	III & IVN	III & IVN	III & IVN	III & IVN
Puissance recommandée (ch)	110 - 150	150 - 200	150 - 240	190 - 300	190 - 250	220 - 330	180 - 280	250 - 350
Connexion hydraulique requise	1 DE	1 DE	2 DE	2 DE	1 DE	1 DE	2 DE	2 DE
Poids (kg)	1 600	1 870	2 350	2 850	2 235	2 930	2 800	3 350

○ Option



www.newholland.com/fr



Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire New Holland !

Si vous appelez de France l'appel est gratuit. Toutefois, certains opérateurs européens peuvent facturer l'appel s'il provient d'un téléphone portable. Pour plus d'informations sur les tarifs, veuillez vous renseigner à l'avance auprès de votre opérateur.